

<b>Zeitschrift:</b>	Collage : Zeitschrift für Raumentwicklung = périodique du développement territorial = periodico di sviluppo territoriale
<b>Herausgeber:</b>	Fédération suisse des urbanistes = Fachverband Schweizer Raumplaner
<b>Band:</b>	- (2001)
<b>Heft:</b>	4
<b>Artikel:</b>	Un constat s'impose
<b>Autor:</b>	Vicari, Jacques
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-957207">https://doi.org/10.5169/seals-957207</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Un constat s'impose

## **Veränderungen wahrnehmen und handeln**

*Rom ist nicht mehr Rom. Das Forum ist nicht mehr im Forum – es ist heutzutage virtuel! Die Kommunikations- und Telekommunikationsnetze haben das archäotypische Modell der Stadt überholt. Diese körperlosen Netze umfassen sowohl den sozialen als auch den physischen Raum und prägen neue soziale Strukturen. Es gilt diese Strukturen neu zu beleben.*

► Jacques Vicari,  
architecte, Genève

► Illustrationen  
Tino Küng

Les espaces de transition semi-privés et semi-publics dont l'Ecole anglo-saxonne [Newman, Alexander, Gehl] a relevé les qualités sociopètes ont disparu dans le grand remue-ménage de la Reconstruction des villes et devant la marée pavillonnaire des périphéries.

Il ne reste que des espaces publics résiduels et sociofuges. *Tout a été lissé, poli, dépouillé de façon à ne laisser aucune chance à la rencontre, alors qu'il suffit d'une d'une borne, d'une façade un peu animée, d'une encoignure pour que la vie s'accroche et que fleurissent les contacts.*

Même la disposition des bancs est dissuasive, seul le fabricant en tire avantage!

De plus, les espaces publics ont changé d'affection. L'irruption de l'automobile et la multiplication des transports publics a transformé les places en giratoires. Les piétons ne doivent leur salut qu'aux refuges bien nommés.

Or, faut-il que le souvenir de la ville d'antan soit tenace, puisque nous croyons encore possible de «**reconstruire la notion de centre, lieu d'identification de tous les habitants, lieu de passage et de croisement, de proximité et d'une possible rencontre**» [Begag et Delorme].

Certes il faut sauvegarder les lieux, les structures héritées du passé. Mais il est totalement illusoire de vouloir les redéployer dans des espaces dévoyés.

Il faut se rendre à l'évidence: **ceux qui demandent des places, des centres, ne vont plus à l'église le dimanche.** Ils fréquentent des lieux où il n'est plus nécessaire d'avoir une croyance ou un idéal à partager avec autrui: les grandes surfaces, les stades, les discothèques, les parcs d'attractions, les rave-parties. Ils se croisent dans les gares, les aéroports, sur des aires autoroutières. **De citoyens intégrés, nous sommes passés à des consommateurs juxtaposés.**

Rome, l'Urbs, fondée par des jumeaux résilients, Romulus et Remus, est devenue un **espace fracassé**, et avec elle toutes les autres villes.

Des fissures capillaires se sont formées dès la Renaissance dans l'ordre urbain. Des brèches sont apparues à la fin de l'Ancien Régime, et cette fin de siècle voit l'émergence du deuxième monde sur les ruines de l'ancien.

Or, *l'empreinte de la ville d'antan est si forte dans nos têtes que nous ne pouvons pas changer le mode de représentation que ne nous nous sommes donné pour appréhender notre environnement.*

Partant, nous nous accrochons aux outils que nous avons forgés pour le gérer alors qu'ils sont devenus inopérants.

*L'archéotype de l'Urbs auquel nous nous référons est celui d'une ville entourée d'une campagne conquise sur la forêt ou le désert.*

*On perd dans les forêts le Petit Poucet quand le pain se fait rare. Les paysans de la campagne nourrissent les citadins, et les citadins gèrent l'ensemble avec rigueur pour ne pas dire cruauté. Les quatre portes filtrent les voyageurs et se ferment au coucher du soleil après que les paysans aient été expulsés.*

*Le soleil est le dispensateur de toute énergie et le donneur de temps.*

La richesse des temples, l'attrait des spectacles du théâtre, des joutes du stade, l'abondance du marché et la variété des rencontres sur la place imposent une régulation draconienne.

Les citadins sont largement minoritaires: à peine un pour huit paysans, sans compter les innombrables bandits de grand chemin qui hantent les bois.

Les réseaux de communication et de télécommunication ont métamorphosé le modèle archétypique. Quoi que l'on dise ou fasse, il ne peut plus être restauré, sinon par des opérations ponctuelles dictées par un devoir de mémoire et



un souci de sauvegarde d'un patrimoine bâti ou paysager.

Les portes de la Ville sont tombées. Sur l'emprise des murailles courent les boulevards. Le Temple et l'Agora sont désertés. *On ne peut plus se loger et travailler sous le même toit.* Les usines, les bureaux, les logements se sont abattus sur la campagne et les clairières des bois. Le marché est devenu grandes surfaces, l'amphithéâtre: stades, le théâtre: discothèques, aires de loisirs, parcs d'attraction; les uns se combinent avec les autres en des **lieux**, ou plutôt des **non-lieux** (Augé) qui ne peuvent plus être qualifiés de périphériques puisque le centre est éclaté.

**C'est là qu'aujourd'hui converge le public.** Les moines tibétains, qui maintenant sillonnent l'Europe, l'ont bien compris.

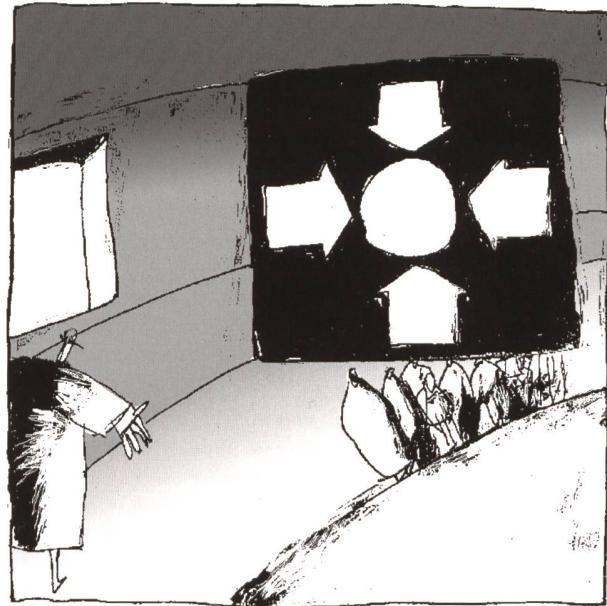
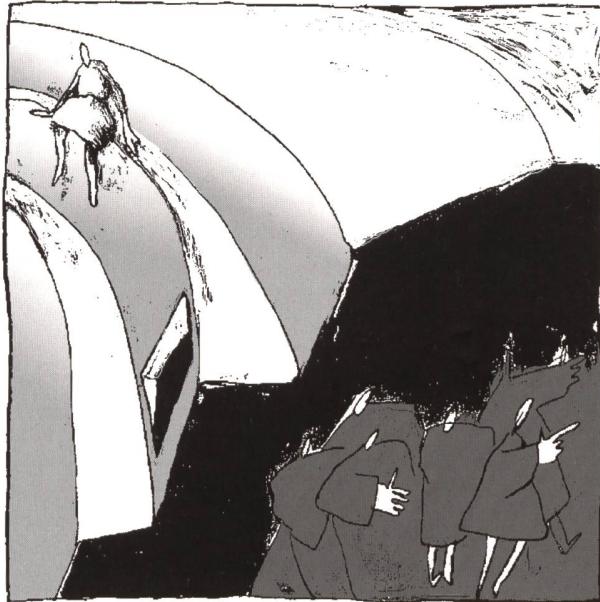
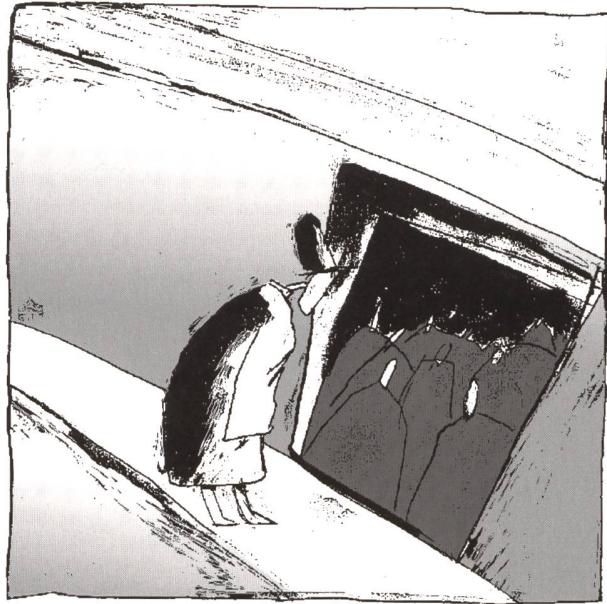
A une journaliste qui s'étonnait de leur présence dans l'Hyper-méga-centre de Cap 3000 à Saint-Laurent-du-Var et craignait que leur quête de spiritualité ne soit bousculée par les caddies, ils répondent en souriant que, bien au contraire puisqu'il y avait beaucoup de monde dans les grandes surfaces, beaucoup de monde avait la possibilité de les rencontrer entre deux rayons. C'est là que nous apportons notre argent, **nos émotions**. C'est là que nous faisons nos choix et nos achats. C'est là qu'il faut porter notre regard, car ces non-lieux ont transformé le public en acteur et spectateur. On n'y va pas avec une idée précise. On ne sait pas ce qui pourra nous séduire. **L'achat devient une façon de s'exprimer.**

Ces non-lieux, qui n'avaient pas été pensés pour être vécus, ont non seulement absorbé les fonctions urbaines, mais nous ont aussi amené à rompre avec nos habitudes séculaires d'enracinement en un lieu, une paroisse, un quartier, une rue. C'est pourquoi, en cette fin de siècle, l'archétype de l'Urbs est fracassé physiquement et mentalement.

*Alors que l'Urbs et sa campagne vivaient au rythme du soleil et de son énergie, le territoire actuel a été dopé aux énergies fossile et nucléaire. La journée s'est prolongée jusqu'à l'aube. Pourquoi, comment fermer les portes de la Ville-Lumière au crépuscule?*

*Les barrières imposées par les ressources renouvelables d'autan ont ainsi été renversées. Les trois cercles, ville-campagne-forêts, se sont dissous. Leurs populations se mélangent. La famine a régressé. Il suffit d'un agriculteur-agronome pour nourrir huit habitants issus des trois cercles. Mieux nourri, on vit plus vieux. Quatre générations au lieu de deux cohabitent sur un même territoire irrigué par des moyens de communication à très grande vitesse.*

Parallèlement à ces moyens, les moyens de télécommunications ont réduit les textes, les images et les sons au dénominateur commun numérique et les distribuent à la vitesse de la lumière sur l'ensemble de la planète. Grâce à eux, **chaque**



**logement est en passe de devenir une ville miniature** offrant toutes les fonctions urbaines: téléspectacle, télésport, téléachat, télétravail. Et, durant ce dernier lustre, nous voyons le **téléspectateur** devenir **interacteur**.

Il peut se transférer dans un deuxième monde, le cyberespace, une virtualité réelle. Et là, **n'importe quand, n'importe où, un quidam, masqué s'il le souhaite**, peut en rencontrer un autre, comme lui, en quête d'émotions, de surprises et de nouveautés.

Chacun peut ouvrir la fenêtre de son écran sur le monde entier, 24 heures sur 24, bousculant les rythmes circadiens. *Le rapprochement des solitaires dans le sans-distance va de pair avec la rencontre des foules dans les non-lieux.*

Les **contemplations de masse** sont le complément naturel aux rencontres virtuelles.

Etre ensemble, vivre ensemble un moment perçu comme exceptionnel, crée un transport de bonheur, une euphorie, une mise en phase hypnotique.

**Partis de bancs publics dissuasifs et de places désaffectées**, nous voici transportés dans les non-lieux et l'espace virtuel. A ces nouvelles structures physiques et dématérialisées correspondent de nouvelles structures sociales.

Un réseau financier est un ensemble interconnecté de personnes informées qui partagent les mêmes codes, les mêmes objectifs, et c'est aussi un ensemble des noeuds matérialisés par les Bourses.

Il faut se convaincre que les réseaux structurent le milieu social autant que physique. Et si l'on cherche à conforter l'un par l'autre, **il faut investir ces nouveaux espaces.** ■



Inserat

## CANTON DE FRIBOURG

### La direction des travaux publics

met au concours le poste d'

## Amenagiste/Urbaniste

(100%)

La personne sera responsable de l'examen des plans d'aménagement local de la partie française auprès de la section «**aménagement local**» de l'**Office des constructions et de l'aménagement du territoire**.

#### Tâches

- Traiter les dossiers d'aménagement local et assurer la coordination avec les communes et les services de l'Etat
- Collaborer au sein d'une équipe à la mise en œuvre des instruments d'aménagement du territoire.

#### Exigences

- diplôme d'architecte, d'ingénieur, de géographe, d'une école technique supérieure ou universitaire, ou formation jugée équivalente, formation continue ou postgrade en aménagement du territoire;
- connaissances et expériences en aménagement local;
- entretien et esprit d'initiative, facilité dans l'expression orale, habile rédacteur, sens du travail en équipe, intérêt marqué pour

une activité pluridisciplinaire, attire pour les tâches de coordination et de négociation, apte à assumer des responsabilités pour participer à la gestion de l'aménagement local;

- bonnes connaissances en bureautique de base (Word, Excel, Powerpoint), notions en base de données (Access), maîtrise des systèmes d'information du territoire;
- langue maternelle française, avec de très bonnes connaissances de l'allemand.

**Entrée en fonction:** 1<sup>er</sup> décembre 2001 ou à convenir.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur offre manuscrite avec curriculum vitae, photo, copies de certificats et références, jusqu'au **2 novembre 2001**, à l'**Office du personnel de l'Etat, rue Joseph-Piller 13, Case postale, 1701 Fribourg**.

Renseignements: Office des constructions et de l'aménagement du territoire, rue des Chanoines 17, Case postale, 1701 Fribourg, M. J.-P. Roulin, tél. 026/305.36.12/13, où le cahier des charges peut également être consulté.